

Beauvais, le 27 mars 2023

Dossier suivi par :  
Amanda JOSEPH  
Nadège DÉCAVÉ  
Réf. : n° 138 /2022-2023  
[ce\\_desco60-1@ac-amiens.fr](mailto:ce_desco60-1@ac-amiens.fr)  
03 44 06 45 32

L'Inspecteur d'académie  
Directeur Académique des Services  
de l'Éducation Nationale de l'Oise

Direction des Services  
Départementaux de  
l'Éducation Nationale de l'Oise  
22 avenue Victor Hugo  
60025 BEAUVAIS CEDEX

à

Direction Départementale des Territoires  
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme  
et de l'Energie  
40, rue Jean Racine  
BP 20317  
60021 BEAUVAIS cedex  
A l'attention de Monsieur Stéphane CARIN

**Objet :** Élaboration de la Carte Communale (CC) commune de COURTEUIL

**Références :** Votre courrier en date du 22 février 2023

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande d'élaboration de la Carte Communale pour la commune de COURTEUIL.

Après avoir pris l'attache de Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de SENLIS, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur ce projet.

La commune de COURTEUIL est une commune sans école, les élèves sont scolarisés à AVILLY-SAINT-LEONARD.

Inspecteur d'académie  
Directeur Académique des Services  
de l'Éducation Nationale de l'Oise



Hervé SEBILLE